

## **Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 19 février 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

### **Est présent, monsieur le président :**

Flibotte, Richard.

### **Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Bilodeau, Sylvie,	Fortin, Yannick, commissaire parent,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Martin, France,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Petit, Ghislaine,
Croteau, Steve,	Rondeau, Daniel,
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.
Favreau, Jacques,	

### **Avait prévenu de son absence, monsieur le commissaire :**

Noël, Pierre.

### **Était absent, monsieur le commissaire :**

Messier, Jean-François.

### **Sont aussi présents, madame et monsieur :**

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,  
Dupré, Caroline, directrice générale.

### **Sont invités, mesdames et messieurs :**

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,  
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,  
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,  
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,  
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,  
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

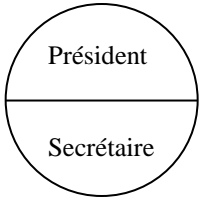
### **Ouverture de la séance**

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

C-19-02-107



## **Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

C-19-02-108

### **Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 février 2019**

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 février 2019, et de l'approuver tel quel.

### **Période de questions**

Mesdames Geneviève Bergeron, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, Geneviève Lamothe, membre de ce conseil d'établissement et Véronique Forcier, présidente du conseil d'établissement de l'école St-Hugues – Saint-Marcel déposent une lettre. Elles souhaitent sensibiliser le conseil des commissaires aux besoins de ces milieux quant au niveau d'effectif en direction d'établissement, notamment dans un contexte où le succès des élèves est au cœur du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire.

M. Flibotte mentionne que les commissaires prendront connaissance de cette lettre. Il rappelle que le plan d'effectifs est revu annuellement, notamment après consultation de *l'Association des directions d'établissement Maskoutains Acton (ADEMA)*. Les décisions à ce chapitre tiennent toujours compte de la disponibilité budgétaire.

Madame Emmanuelle Bagg, présidente du comité de parents, et madame Brigitte Gaudreau, secrétaire de ce comité, viennent déposer un avis sur l'utilisation du portail Mozaïk dans les écoles secondaires de la Commission scolaire. Le comité de parents souhaite qu'un tel outil de communication soit utilisé de la façon la plus étendue possible.

Messieurs Flibotte et Dion mentionnent que cet outil est présentement utilisé dans certains milieux. Si l'outil est disponible, certaines fonctionnalités sont encore à développer. M. Flibotte remercie les membres du comité de parents pour cet avis.

### **Motion de félicitations – Les Journées de la persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire 2019 mettent en lumière la thématique : « NOS GESTES, UN + POUR LEUR RÉUSSITE »;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe souhaite saluer publiquement l'engagement et les réalisations d'un organisme mobilisé dans le soutien, l'accompagnement et la persévérance scolaire des jeunes;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Espace Carrière contribue à l'intégration sociale et économique des citoyens et que, parmi les services qui y sont offerts s'y trouve « La Marge - École de la rue », issue d'un véritable partenariat entre le Centre de formation des Maskoutains et Espace Carrière;

CONSIDÉRANT QUE « La Marge - École de la rue » est un lieu d'apprentissage différent qui constitue une réelle alternative au cheminement scolaire de jeunes de 16 à 24 ans pour qui la souplesse d'une structure scolaire représente un facteur important dans la poursuite de leurs études;

Monsieur Richard Flibotte propose et il est unanimement résolu d'adopter une motion de félicitations à l'endroit de tous les membres du personnel de l'organisme Espace Carrière afin de souligner leur contribution significative à la persévérance scolaire des jeunes de la région.

C-19-02-109

**Nomination au conseil d'administration de *Transport Omnibus Région d'Acton***

CONSIDÉRANT QUE *Transport Omnibus Région d'Acton* demande à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de procéder à la nomination d'un représentant à son conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Favreau occupe ce poste depuis le 1<sup>er</sup> février 2012;

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 4 de l'article 176.1 prévoit que le conseil des commissaires, sur la proposition du président, peut confier un mandat aux commissaires sur toute question particulière;

Monsieur Richard Flibotte propose et il est résolu de nommer comme représentant de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe monsieur Jacques Favreau au conseil d'administration de *Transport Omnibus – Région d'Acton* à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 pour un mandat de 2 ans.

C-19-02-110

**Huis clos**

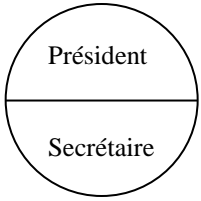
Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de siéger à huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

C-19-02-111

**Retour en assemblée délibérante**

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

C-19-02-112



## Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

### Démissions de membres du personnel cadre

- C-19-02-113 Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de monsieur **Henri Lamarre**, agent d'administration au Service des ressources matérielles, à compter du 12 mars 2019 au soir, et de le remercier pour ses services.
- C-19-02-114 Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de madame **Josée Viau**, directrice adjointe à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, à compter du 28 février 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

### Nomination de l'auditeur externe

- CONSIDÉRANT l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que : « Pour chaque année financière, la commission scolaire nomme parmi les membres d'un ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un auditeur externe qui produit un rapport d'audit sur les opérations financières de la commission scolaire. »;
- CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation # 1819-SRF-01 en date du 4 février 2019 en lien avec les services professionnels pour l'audit des états financiers;
- CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par le comité de sélection;
- CONSIDÉRANT que la firme Deloitte est le soumissionnaire conforme qui a le prix le plus bas aux fins d'adjudication;
- CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour l'audit des états financiers au montant total de 83 720 \$ pour les deux exercices financiers suivants:
- année scolaire 2018-2019
  - année scolaire 2019-2020
  - plus les taxes afférentes;
- C-19-02-115 Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'attribuer le mandat d'audit externe à la firme Deloitte, pour les exercices financiers se terminant le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020, conformément à l'offre reçue.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

**Achat regroupé de licences Microsoft**

CONSIDÉRANT que les licences Microsoft de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe arrivent à échéance le 30 juin 2019;

CONSIDÉRANT que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment par des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps, en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que Collecto fera un appel d'offres regroupé pour l'acquisition de licences Microsoft pour les commissions scolaires d'une durée de trente-six (36) mois, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2022;

CONSIDÉRANT que la société GRICS a signé une entente de partenariat avec le centre de services regroupés en éducation Collecto pour préparer le processus d'acquisition regroupée;

Madame Ghislaine Petit propose et il est unanimement résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe participe au regroupement SAR325-2019 de Collecto pour l'acquisition de licences Microsoft et autorise monsieur Gaétan Dion, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe le mandat d'achat, les bons de commande et les factures qui en découlent.

C-19-02-116

**Répartition des services éducatifs en classe régulière**

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu d'adopter la répartition des services éducatifs en classe régulière entre les écoles pour l'année scolaire 2019 – 2020.

C-19-02-117

**Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements de la Commission scolaire**

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications à la *Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements de la Commission scolaire*, telles que proposées.

C-19-02-118

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

**Octroi d'un contrat pour le réaménagement du secteur de la fleuristerie de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, immeuble Casavant**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-CAP-04 en vue d'engager une entreprise pour le réaménagement du secteur de la fleuristerie à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, immeuble Casavant;

CONSIDÉRANT que l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe assume l'entièreté des coûts reliés à ce projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Martin St-George, architecte.

C-19-02-119 Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Marieville Construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 412 200,00 \$ (taxes exclues) ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

**Octroi d'un contrat pour la réfection des fondations, remplacement de portes, de scellants et travaux divers à l'école au Cœur-des-Monts, immeuble Sacré-Cœur**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50621 « *Maintien des bâtiments* » - 2017-2018

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1718-SCP-02 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de réfection des fondations, remplacement de portes, de scellants et travaux divers à l'école au Cœur-des-Monts, immeuble Sacré-Cœur;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Francis Lussier, architecte.

C-19-02-120 Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Construction Bugère inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 252 800,00 \$ (taxes exclues) ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

**Ordres de changement de coûts pour le projet 1718-ILA-01 – Ajout d’un ascenseur et travaux de mise aux normes au Centre de formation des Maskoutains, immeuble Laframboise**

CONSIDÉRANT la résolution n° C-18-04-157 octroyant un contrat de 2 512 800,00\$ (taxes exclues) à *Construction Bugère inc.* pour la réalisation des travaux pour l’ajout d’un ascenseur et de travaux de mise aux normes de l’immeuble Laframboise du Centre de formation des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 88 110,20 \$ (taxes exclues), soit 3,51% des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu :

C-19-02-121

- d’accepter les ordres de changement de l’avenant n° 9 au montant de 8 602,58 \$ (taxes exclues) dans le projet 1718-ILA-01;
- d’autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

**Questions diverses**

Aucune question.

**Agenda du président**

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres des dernières semaines, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

**Ajournement de la séance**

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d’ajourner la séance au 26 février 2019, à 19 h.

C-19-02-122

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général